



Collection Démocratie & Sociétal

J'ai le droit !

**Manifeste à l'usage
du citoyen moderne**

Monthome

Editions Men3

Vous êtes aigri(e) contre un système qui ne vous respecte pas suffisamment, ne vous écoute pas.

Vous en avez marre du jeu politique, de la pression des impôts, des médias complices, des humiliations de l'administration...

Vous êtes écoeuré(e) par toutes les injustices, les affaires, les passe-droit, les priviléges...

Vous étouffez entre l'excès sécuritaire, la répression, la surveillance, l'inflation des procédures.

Vous en avez assez de tous ces gens, ces élites, ces technocrates qui décident pour vous.

Vous ne faites plus du tout confiance à la classe politique professionnelle, auto-satisfait(e) d'elle-même qui lamine sans cesse nos libertés et nos droits.

Vous refusez le conservatisme, l'autorité, la hiérarchie qui vous traite en demeuré(e), en pion, en subordonné(e), en exécutant(e) servile.

Vous êtes saturé(e) par la dictature de l'actualité, par ce que vous voyez et entendez dans les médias.

Vous êtes carrément scandalisé(e) par la grande richesse des uns et l'extrême pauvreté des autres.

Vous ne voyez aucun horizon motivant pour vous et vos enfants dans un monde où, sur le fond, la solidarité régresse et où rien ne change vraiment.

mais surtout...

Vous êtes intelligent(e), éduqué(e), bien informé(e), vous avez des idées de progrès, des souhaits de changement, de l'énergie à donner, des projets à mener...

Si c'est le cas, faites l'effort d'aller jusqu'au bout de ce manifeste et osez dire...

J'ai le droit !

Préalable

Pour une évolution des conditions humaine,
citoyenne et sociétale

Il existe 3 grandes façons d'agir en tant que citoyen dans une société, un Etat, une nation, un régime :

1. La révolution violente ou non violente. Elle est la porte d'entrée du changement en vue de rétablir ou instaurer les Droits de l'Homme. Cette étape est nécessaire dans de nombreux pays placés sous dictature ou asservissement. Elle apporte momentanément de l'oxygène et de l'espoir aux peuples opprimés. L'histoire nous apprend cependant que la finalité espérée n'est pas forcément au bout de l'action menée, dès lors que s'arrête la dynamique de changement par le fait du *statu quo*, de pratiques radicales, de compromis, de frustrations, d'arrière-pensées politiques. **La grande problématique est dans l'illusion démocratique** qu'elle produit au sein du peuple, du fait d'une mauvaise gestion de l'après-révolution. S'il existe un nouvel ordre, celui-ci entraîne souvent de nombreux effets collatéraux qui, au lieu de rééquilibrer équitablement la situation sociétale, attisent de nouveaux rapports de force, de nouvelles stratégies de pouvoir, de la part des élus et partis en place.

2. Le *statu quo* sociétal. Il représente l'activisme politique, social, économique, culturel... de manière habituelle en se voulant stable, protecteur et rassurant. C'est le retour en douceur au conformisme, voire au conservatisme, l'élitisme et/ou à l'autorité provenant de l'Etat et des gouvernants. C'est le retour de l'influence des institutions et des organisations dominantes via les règles, normes, procédures et une administration omniprésente. L'acceptation du système entraîne parallèlement une certaine soumission au changement et/ou l'**acceptation passive de l'existant**. Le confort

de vie, la force des habitudes, les multiples conditionnements et autres formatages animent l'intelligence des peuples mais produisent aussi une mentalité relativement médiocre, suiveuse, peu propice à la résistance et au changement.

3. L'évolution démocratique ou démocratie «évolutionnaire». Elle correspond à la consolidation des acquis durement obtenus au fil de l'histoire des peuples. En ce sens, elle suppose une dynamique durable d'initiatives citoyennes, d'innovations, d'améliorations notables dans l'exercice des Droits de l'Homme, ainsi que dans les conditions de vie de chacun. Elle repose également sur le souci permanent d'évacuer, toiletter, nettoyer, actualiser, tout ce qui freine, bride, censure, infantilise, culpabilise l'activisme citoyen et ses attentes profondes et légitimes. **Elle soumet le système au citoyen et non l'inverse** comme dans le *statu quo* sociétal. Il est dès lors évident, dans un cadre de paix et de modernité, que cette troisième option est la suite logique du changement démocratique et de sa qualification permanente. En intégrant le caractère autoporteur de chaque structure sociétale, elle redessine progressivement une autre architecture plus en phase et en adéquation avec les changements rapides issus du monde moderne (information, technologie, nouveaux besoins, progrès divers...). Elle suppose la diffusion à grande échelle d'un nouvel état d'esprit associé à la mise en place de formes d'organisation toujours plus interactives et horizontales entre acteurs de la nation. C'est la raison pour laquelle il est temps, aujourd'hui et sans attendre, de miser avec conviction, détermination et fermeté sur un passage à l'acte «évolutionnaire» qu'il soit personnel ou collectif. Chaque relation humaine, chaque recoin de la vie familiale, sociale, sociétale, culturelle, économique, en tout pays et à toute époque, peut et doit être animé d'**Humanisme sociétal**, de nature à replacer au coeur de la vie collective les attentes légitimes de tous les citoyens que nous sommes !

L'Humanisme sociétal

Par **Humanisme sociétal** il faut entendre l'ensemble des préceptes, valeurs et caractéristiques évolutionnaires définissant et animant la démocratie citoyenne. Il en est de même avec le terme de **Sociétalisme positif** qui doit être relié, sous l'angle politique, aux enjeux précis de la démocratie citoyenne.

Plus une société est considérée comme moderne au sens monarchique, présidentiel, fédératif ou républicain, plus l'évolution démocratique doit faire partie intégrante des grandes causes citoyennes, humanistes, universelles durables et permanentes, en faveur des générations actuelles et à venir. Face aux limites, inerties et lourdeurs procéduriales provenant des administrations, institutions et autres organismes de tutelle, le temps est venu pour le citoyen moderne d'agir, d'être réactif, de se montrer agile et inventif, en **parallèle et à côté** du fonctionnement du système en place. Dès lors qu'une plate-forme suffisante de Droits de l'Homme existe, l'objectif n'est plus d'envisager la révolution ou d'imposer un autre ordre mais d'accompagner l'existant de manière offensive, positive et intelligente.

En cela, la vision sociétale des nations, qui doit être **globale par nature**, doit s'imposer pour première priorité, la défense, la qualification et la préservation exhaustive de l'intégrité humaine, ainsi que la valorisation du citoyen moderne en tant que ressource active, vitale et essentielle, pour la finalité positive de l'humanité. Tout le reste est secondaire et se place derrière, qu'il s'agisse d'autorité légale ou hiérarchique, de religion ou de politique partisane, d'économie ou de finance, de consommation industrielle ou agricole, de médecine ou de sciences, de philosophie ou d'idéologie, de technologie ou de progrès, de droit ou de morale, de pouvoirs publics ou d'influences diverses...

L'Humanisme sociétal doit reposer sur l'intégration équilibrée de tous ces domaines les uns à côté des autres, mais sans qu'aucun d'eux ne s'impose ou n'interfère de manière dominante sur tous les autres. Dès lors penser sociétal, démocratie et citoyenneté est, sans aucun doute, **la voie idéale** pour développer et enrichir la conscience globale des peuples, la qualification de l'existant collectif mais aussi, et surtout, favoriser l'épanouissement et mieux encore l'aboutissement de chaque homme et chaque femme, le bien humain le plus précieux de tous !

Il est évident que les incidences directes et indirectes des multiples progrès issus du XX^e et du XXI^e siècle, en interaction avec les besoins et les attentes nouvelles de l'homme moderne, ont fait fortement évoluer la donne citoyenne ainsi que sa représentation classique. Dorénavant, que chacun l'accepte ou non, le moteur de la vie collective est dans la mise en place d'une **nouvelle forme d'architecture sociétale** dite «évolutionnaire» fondée sur des pratiques animées de valeurs à la fois qualifiantes, exigeantes, positives, constructives, solidaires, différenciées et équitables qui soient transverses à l'existant culturel. Dans cette optique, tout ce qui inhibe, frustre, infantilise, culpabilise, dépersonnalise, mythifie, angoisse ou génère la peur, doit être combattu avec détermination et fermeté.

D'une certaine manière, il s'agit de mettre en place progressivement une «nouvelle ère» démocratique capable d'améliorer toujours davantage les conditions humaine, citoyenne et sociétale. Une démarche dont le principe est certes de **tirer l'individu vers le haut** de ses capacités et potentiels mais aussi qui soit transverse à l'ensemble des pratiques culturelles courantes et autres croyances légitimes des uns et des autres. Il s'agit là de synthétiser le meilleur et l'utile en société en prenant appui non plus sur des idéologies surannées, des dictatures de l'esprit ou politiques, des croyances

infondées, des vieux mythes fédérateurs ou encore sur de la désinformation politique et médiatique, mais **en déplaçant le centre de gravité** des démocraties de système. Un centre de gravité qui ne doit plus reposer uniquement sur l'autorité et la dominance issues des pouvoirs et des dogmes dirigistes provenant des institutions du système mais également sur le fonctionnement extraordinairement discerné, agile et fertile du cerveau humain lorsqu'il est bien informé, bien éduqué et suffisamment autonome dans le libre arbitre.

Pour réaliser concrètement ce changement de cap, il s'agit de miser pleinement sur le développement des capacités et des potentiels humains en corrélation avec la satisfaction de l'ensemble des besoins et des attentes modernes, permettant ainsi à chaque homme et femme de toujours mieux s'affirmer, s'épanouir et **devenir abouti** en lui-même. Il s'agit également d'effectuer, parallèlement les nettoyages et actualisations nécessaires au sein des institutions tout en révisant les modes classiques de délégation et/ou de représentation collective (élus, élitisme, politique, hiérarchie, autorité...).

La démarche évolutionnaire doit absolument prendre corps non dans une opposition classique, ou dans la négation de l'ordre en place, mais de manière **complémentaire et transverse à l'existant** dans chaque pays et/ou dans son histoire. Sachant qu'à tout moment, plusieurs directions peuvent être prises, il suffit de choisir la voie qui permet d'activer à la fois l'espérance individuelle, la dynamique collective et le progrès sociétal. C'est dans ces conditions qu'il devient possible de mettre en lumière la relativité de toute chose du passé et du présent, par conséquent la nécessité évidente du changement continu et adaptatif.

Seul le citoyen moderne, éduqué et informé est le mieux à même de dire, affirmer, proposer et défendre ce qui lui convient le mieux, en tant que source et finalité du changement sociétal.

Des objectifs évolutionnaires

Pour participer à l'Humanisme sociétal le citoyen doit redevenir un co-acteur décisif au sein du fonctionnement de la société et du collectif. Cela nécessite obligatoirement l'encadrement du fonctionnement interne des institutions, l'adaptation et l'actualisation de leurs méthodes et procédures, ainsi qu'une révision des délégations civiques et politiques. C'est au prix de cette nouvelle dynamique évolutionnaire que le système et ses représentants peuvent prouver, de manière permanente et sincère, leur respect de la démocratie appliquée au citoyen et à la dignité humaine.

Aussi en marge de l'activisme sociétal actuel et ses multiples progrès bien réels doivent se mettre en place, et s'actualiser régulièrement, 3 types d'action : des **applications évolutionnaires** se plaçant au-dessus des règles et des lois communes ; des **mobilisations collectives** devant interagir de manière positive et transverse à toute forme d'organisation publique et privée ; des **passages à l'acte individuels** capables de changer et modifier progressivement la donne citoyenne. Il s'agit, en fait, d'agir de manière ciblée sur :

1. Le **remplacement régulier** des hommes et des femmes placés aux commandes du pouvoir et/ou aux leviers d'influence, en favorisant une rotation régulière des élus et décisionnaires afin d'éviter le risque d'une forte personnalisation et professionnalisation du pouvoir ;
2. Le **nettoyage, le toilettage, l'actualisation, la déconstruction** régulière des méthodes, modèles de fonctionnement, procédés, processus, maillage normatif et législatif au sein de la vie publique, des institutions et organisations collectives... (et non des individus) ;
3. La mise en place d'**applications évolutionnaires** constructives, qualifiantes et positives à tous les niveaux de la vie collective, afin de créer de l'innovation sociétale permanente ainsi qu'une valorisation des contributions

citoyennes capables de s'opposer à l'élitisme sélectif comme à l'académisme producteur de compétences formatées, de pensée unique et de politiquement correct.

4. L'instauration à grande échelle de **nouvelles valeurs** adaptées aux attentes et aux besoins modernes, aussi bien au stade de l'éducation des jeunes que chez les actifs et les mandataires du peuple, tout en réduisant la présence des formats stéréotypés et attitudes conservatrices.

Pour mettre en place cette dynamique évolutive il est nécessaire, dès le départ, de bien réfléchir à la place que doit occuper concrètement chacune des **4 grandes formes de délégation** auxquelles le citoyen lambda accepte habituellement de se soumettre :

- 1.** L'Etat et ses institutions via la gouvernance d'un parti politique dirigeant et/ou d'un système dominant (élus, élites, administration, technocratie, procédures...) ;
- 2.** Les réseaux laïques, croyants ou spécifiques auxquels le citoyen appartient et/ou s'identifie ;
- 3.** Les entités dirigeantes auxquelles le citoyen se soumet pour différentes raisons (travail, entreprise, culture spécifique, ordre sécuritaire et/ou militaire, contrainte intégriste, mafieuse...) ;
- 4.** Le(s) collectif(s) de citoyens au niveau local (association, groupement, rapprochement d'idée, de défense de...).

Alors que dans toutes les nations les pesanteurs de l'histoire et du conservatisme poussent à toujours plus déléguer la conduite de la démocratie aux entités 1, 2 et 3 (citoyenneté plus ou moins passive), il est temps d'**inverser le processus** en favorisant l'option 4 (citoyenneté active). Il est également temps de réduire le périmètre de la délégation démocratique en replaçant le citoyen, c'est-à-dire chacun de nous, au centre des enjeux de société et/ou collectifs en privilégiant les actions, les initiatives et les valeurs utiles portées par lui.

C'est la raison pour laquelle les évolutions démocratiques supposent une participation active accrue des citoyens que nous sommes avec, de manière concomitante, un rôle réduit ou davantage contrôlé du système en place (Etat, gouvernance, institutions...).

Dans l'absolu, le collectif des citoyens engagés est de loin, en nombre et qualité, **la plus grande force active de la Nation**. Il s'agit d'en prendre pleinement conscience afin de pouvoir s'engager chacun, à son niveau, dans la **synergie et l'union** qui fait la force. Imaginons simplement dans un pays, 30, 50 ou 100 millions de citoyens actifs apportant chacun sa brique contributive afin de construire, embellir ou rénover la maison démocratie !

Rappelons-nous que les véritables héros en société sont toujours au départ anonymes et que chacun peut être un héros des temps modernes. Le vrai héros est sans vanité à rechercher les honneurs, ni égocentrisme à vouloir être flatté ou que l'on parle de lui. Il est seulement porté par l'effort utile, la conscience de bien faire et surtout l'audace du passage à l'acte. L'action individuelle et collective doit se nourrir des **valeurs du héros anonyme** ainsi que des fondamentaux, état d'esprit et méthode d'action, fondant l'Humanisme sociétal.

Rappelons-nous qu'avant d'être citoyen, peuple, administré, contribuable ou consommateur, il y a en chacun de nous la merveilleuse machine humaine lorsque l'on sait en harmoniser intelligemment les capacités, les potentiels et le fonctionnement !

J'ai le droit...

Dans toute société démocratique moderne et éclairée qui prétend défendre les Droits de l'Homme, **chacun doit avoir le droit de...** penser par soi-même, agir par soi-même mais aussi bénéficier de certains fondamentaux existentiels :

- . Dire et entendre la vérité
- . S'exprimer par tout moyen jugé utile ou opportun
- . Vivre sa vie comme il l'entend
- . Choisir et décider en fonction de sa propre volonté
- . Se comporter librement dans le respect de certaines valeurs
- . Réagir légitimement dans un cadre de discernement
- . Contribuer au progrès général, à la solidarité, aux enjeux nationaux et universels.

Les Droits de l'Homme supposent, en contrepartie, que certaines valeurs d'humanité, d'engagement, de personnalité et d'intelligence relationnelle, soient régulièrement appliquées dans le comportement et l'attitude. A cette condition et tant que la réalité est vécue, considérée ou perçue comme imparfaite ou insatisfaisante, chacun a le devoir légitime de la qualifier par le biais des **valeurs du héros anonyme** :

- . **Affirmation de soi** : *à la place de passivité, inhibition soumission*
- . **Autodiscipline** : *à la place de discipline, avoir besoin d'un chef/autorité*
- . **Challenge** : *à la place de concurrence, compétitivité*
- . **Conscience globale** : *à la place de formatage, focalisation, mono culture dominante*
- . **Contribution utile** : *à la place de rente de situation, prédatation, appropriation*
- . **Courage** : *à la place de fuir la situation, lâcheté, laisser-faire*
- . **Dignité** : *à la place de victimisation, se plaindre*

- . **Différenciation** : à la place d'indifférenciation, gestion de masse, généralisation
- . **Discernement** : à la place de psychorigidité, premier degré, subjectivité et empirisme total
- . **Droits & Libertés** : à la place de devoirs, contraintes, obligations majoritaires
- . **Effort positif** : à la place de travail obligatoire, moins donnant, fainéantise, laisser-aller
- . **Engagement** : à la place de ne rien faire, subir, faire comme les autres
- . **Equité** : à la place d'égalité dogmatique, lettre de la loi, partialité
- . **Esprit de responsabilité** : à la place de docilité, ne pas assumer, infantilisation
- . **Honnêteté intellectuelle** : à la place de mensonge, amnésie lacunaire, ne pas assumer ou reconnaître
- . **Intégrité** : à la place de changer d'avis, se mettre dans le sens du vent, manipuler, tromper
- . **Légitimité** : à la place de légalité aveugle, normalisation, standardisation, stéréotype
- . **Libre arbitre** : à la place de pensée unique, formatage culturel, idées toutes faites
- . **Loyauté** : à la place de retourner sa veste, mentir, faire croire, dissimuler par peur
- . **Maîtrise du risque** : à la place de prudence, principe de précaution, non passage à l'acte
- . **Offensivité** : à la place d'agressivité, suivisme, rester sur la défensive, statu quo
- . **Opportunisation maximale** : à la place de rater le coche, rester scotché, être timoré face aux évènements
- . **Ouverture d'esprit** : à la place de conservatisme, intolérance, fixation, focalisation
- . **Partage** : à la place d'appropriation pour soi, égoïsme
- . **Proactivité** : à la place d'habitude, routine, simple réactivité
- . **Probité** : à la place d'agir en douce, profiter des avantages de la situation, dols et crimes
- . **Réciprocité** : à la place de subir de manière unilatérale, sans rien dire ni faire

- . **Relationnel positif** : à la place d'agressivité, non écoute, refus de l'autre, mépris, indifférence
- . **Résistance** : à la place de politiquement correct, collaboration avec le système en place
- . **Respect de soi** : à la place de laisser-aller, indignité, bassesse, dévaluation de soi
- . **Respect des autres** : à la place de rapport de force, domination, mépris, condescendance
- . **Sourcing causal** : à la place de causalisme primaire
- . **Tolérance** : à la place d'intolérance, étroitesse d'esprit, rejet des autres et de leurs idées
- . **Valeur** : à la place de morale, règles imposées, comportements impropre ou changeants

Par principe de bonne et riche éducation, de bonne et utile information et de bonnes et variées pratiques formatrices et expériences qui ne soient ni déformantes, ni culpabilisantes, ni sélectives ni trop académiques, chacun détient forcément en lui-même des **tropismes naturels** (force qui pousse à prendre une orientation principale et décisive) qui ne demandent qu'à se développer vers le haut de la condition humaine. Il s'agit notamment de potentiels de besoins, d'idées, d'énergies, de bon sens, de capacités manuelles, intellectuelles et/ou professionnelles, de ressources et moyens pouvant faire progresser sa qualité de vie personnelle, celle de son entourage de proximité et/ou celle des autres à plus grande échelle.

L'esprit de démocratie suppose de les mobiliser à la source de l'enfance et dans toute forme d'apprentissage de la vie, par l'initiative affirmée et épanouie de chacun, et non sous la contrainte de règles et orientations directives provenant du système. Il est fondamental que la vie soit apaisée et motivante pour chaque homme et femme dans une société accueillante et bienveillante. Pour accéder à cet objectif, il est impérieux de contribuer soi-même dès qu'on le peut (et non par délégation), en plus de ses occupations et activités, au grand chantier

humaniste permanent et universel d'évolutions positives, qualitatives et constructives. Cela suppose de combattre à la racine tout ce qui réduit, enferme, déqualifie et soumet la nature humaine telle que : la peur, l'inhibition, la rancœur, l'infantilisation, la culpabilisation, la passivité, la jalousie, l'agressivité, la manipulation.

La démocratie ce n'est pas uniquement l'exercice quotidien de droits et de libertés relatives, c'est aussi un comportement et un état d'esprit animé d'un certain nombre de fondamentaux et valeurs. Pour combattre l'adversité dans un monde dur, complexe et difficile, la seule vraie contre-mesure à utiliser de manière massive est le développement qualifié de l'**affirmation de soi** dans un but de recherche d'aboutissement durable en chaque individu. C'est sans aucun doute la meilleure façon de s'opposer à l'échelle individuelle, collective et sociétale aux injustices, à l'indifférenciation, aux lois injustes, aux devoirs humiliants, aux contraintes procéduraires, aux pratiques et règlementations jugées iniques ou inadéquates.

Avec de la fermeté d'engagement et du discernement dans l'action, nous avons là le dispositif le plus puissant et le plus qualitatif qui soit pour intervenir «frontalement» face aux multiples dysfonctionnements du système et en réduire les effets négatifs à l'encontre du collectif et/ou de chacun d'entre nous.

Mieux que cela, le développement des valeurs liées à l'Humanisme sociétal doit permettre de favoriser rapidement l'expansion positive de l'esprit de démocratie, le meilleur garant des droits individuels et des libertés humaines !

Les étapes du changement évolutionnaire

Pour affirmer clairement «**J'ai le droit de...**» dire, proposer, m'exprimer, agir, contester, il existe plusieurs étapes valables aussi bien dans le cadre de la vie publique, sociale et sociétale que dans celui de la vie privée. Ces étapes forment un «modèle de participation», ou d'intervention individuelle et/ou collective, à la fois relativement simple, éclairé et complet.

1. Choix démocratique de la majorité positive ou négative nécessaire au lancement de l'opération

Tout changement évolutionnaire affectant le collectif suppose de respecter la volonté du plus grand nombre. Pour modifier l'existant de manière démocratique, il existe 2 grandes manières de faire :

- 1.1 Option de la **majorité positive** (la plus rapide d'exécution mais aussi la plus relative)
- 1.2 Option de la **majorité négative** (la plus longue mais aussi la plus absolue en terme de volonté citoyenne)

Toute mise en place imposée ou forçage n'impliquant pas de vote ou de volonté collective n'est pas d'essence de la démocratie citoyenne et fait forcément retomber dans les pratiques directives, la dictature du système, l'imposition d'une idéologie dominante, le rapport de force vertical de l'homme sur l'homme.

2. Choix entre 4 types d'application

Il s'agit d'opter pour une méthode d'exécution du changement (application évolutionnaire) :

- 2.1 Toilettage, actualisation, nettoyage de l'existant (politique, institutionnel, organisationnel, usage, procédure, règles...) suite à une **contestation** précise.
- 2.2 Déconstruction ciblée supposant ensuite une alternative de reconstruction et/ou une proposition innovante complète et détaillée (**projet**).

2.3 **Contribution** concrète (apport technique, piste utile, participation bénévole, idée d'amélioration, initiative positive, participation au «Mur des contributions»)...

2.4 **Conseil**, analyse, avis critique, transfert de savoir et/ou d'information, formation, production de contenus...

3. Sélection parmi 35 grands domaines de société

L'intervention doit forcément s'effectuer dans l'un ou plusieurs des grands domaines sociaux suivants :

- 1.** Sûreté, Sécurité intérieure, Surveillance territoriale ;
- 2.** Administration, Ministères, Pouvoirs publics ;
- 3.** Institutions de première urgence (pompier, samu, police, sécurité civile...) ;
- 4.** Santé publique, Protection sanitaire ;
- 5.** Défense nationale, Militaire ;
- 6.** Sécurité sociale, Assurances sociales ;
- 7.** Fiscalité, Douane, Services de contrôle, Budget ;
- 8.** Epargne, Banque, Assurances ;
- 9.** Economie, Finance, Monétaire, Exportation, Importation ;
- 10.** Consommation, Pouvoir d'achat des ménages ;
- 11.** Investissement, Grands travaux, Achats publics Dépenses publiques ;
- 12.** Industrie, Grande distribution, Entreprise (aides, création, reprise, transmission) ;
- 13.** Emploi, Travail, Chômage ;
- 14.** Pratiques routières et infrastructures routières ;
- 15.** Transports et infrastructures maritimes, aériens, ferroviaires ;
- 16.** Justice, Lois, Organismes de Contrôle, Système pénitencier ;
- 17.** Logement, Immobilier, Urbanisme, Voirie ;
- 18.** Education nationale, Universités, Enseignement supérieur, Organismes de Formation ;
- 19.** Représentations à l'étranger, Diplomatie, Affaires étrangères ;
- 20.** Exécutif, Légititatif national et transnational ;
- 21.** Partenaires sociaux, Syndicats, Représentations consulaires, Associations

- 22.** Politique familiale, Femme, Enfance, Vieillesse, Naissance, Décès, Démographie, Statistiques ;
- 23.** Humanitaire, Solidarité, Insertion ;
- 24.** Médias (TV, Radios, Presse, Cinéma...), Information Edition, Internet, Technologies de la communication
- 25.** Partis politiques, Religions, Réseaux sociaux et divers
- 26.** Retraite (répartition, capitalisation), Pensions ;
- 27.** Représentation citoyenne, civique, vote, égalité des chances, Droits de l'homme et du citoyen ;
- 28.** Environnement, Ecologie ;
- 29.** Collectivités locales et territoriales ;
- 30.** Culture (sciences, arts, spectacles...), Recherche ;
- 31.** Agriculture, Elevage, Pêche, Mer, Chasse, Sylviculture, Faune, Forêts, Parcs nationaux... ;
- 32.** Gestion de l'eau, Energies, Déchets ;
- 33.** Télécoms, Approvisionnements stratégiques ;
- 34.** Moral de la population (loisirs, sports, jeux, événements nationaux, fêtes...) ;
- 35.** Flux migratoires, Immigration, Communautarisme.

4. Choix d'un sous-domaine ou cible(s) précise(s)

A l'intérieur de chaque grand domaine il existe une multitude d'institutions, d'organismes, d'agences, de ciblages, spécificités et/ou pratiques. Il est donc nécessaire de procéder à une **identification de la cible** qui soit claire et précise, aussi bien au niveau de la fonction que de la localisation géographique en évitant de généraliser. L'expansion aux mêmes entités sur d'autres territoires doit s'effectuer ultérieurement en tenant compte justement de la singularité de chaque cas, au risque alors de retomber rapidement dans les travers antérieurs de généralisation. L'identification de chaque cible s'effectue de la manière suivante :

4.1 Exemple de ciblage

Activité principale (ou n° de domaine) : ...
 Lieu : ...
 Service, département, entité concerné(e) : ...
 Responsable : ...
 Dysfonctionnement constaté, contesté : ...

5. Choix de la formalisation de l'application

Après avoir défini clairement l'objectif d'intervention, «l'objet» et/ou la cible de l'action à mener à partir des étapes 2, 3 et 4, il s'agit ensuite de rentrer à l'échelle du «zoom», du détail précis, du plan d'action proposé. A ce stade, il est absolument nécessaire de **clarifier le contenu** afin d'être le plus concret possible (timing, moyens et ressources nécessaires, objectifs poursuivis, avantages à retirer, inconvénients à supporter, limites techniques du projet...) en vue de pouvoir formaliser sa contribution, communiquer dessus de manière argumentée et la soumettre de manière publique.

Exemples de «formalisation» des contestations, projets, contributions, conseils :

5.1 Formalisation écrite : projet détaillé, pétition, document rédactionnel, livre, eBook, édito, réflexion, analyse, commentaire, graphisme, dessin...

5.2 Formalisation orale et/ou visuelle : discours, interview, débat, porte-à-porte, réunion, conférence, formation, enseignement, film, audio, vidéo, photo...

5.3 Formalisation technique : invention, réalisation concrète, art plastique, objet physique, cession de matériel, d'équipements, d'outils divers, produit markété, service créatif, mise à disposition de ressources...

5.4 Formalisation spontanée, ponctuelle : buzz sur les réseaux sociaux, mailing/emailing, affichage, publicité, rédactionnel dans la presse, passage dans les médias, distribution de prospectus, rassemblement/manifestation de rue, bénévolat, don de temps, aide technique, toute forme d'activité artistique...

5.5 Formalisation structurée, durable : série d'événements ciblés, désobéissance civile, mouvements de groupe organisés, donateurs et financement régulier, création d'une entité, d'une association, d'une ONG, alliances diverses, organisation hiérarchisée, opération commerciale, soutien permanent, sponsoring/mécénat...

6. Choix du mode d'action dans la mise en place concrète de l'application

Lorsque le projet, la proposition, la contestation, la contribution a pris corps et que son contenu est bien formalisé, il existe ensuite 4 grandes options pour passer en **mode application**, c'est-à-dire au passage à l'acte concret, volontariste et dynamique, à l'engagement dans l'action :

6.1. Action individuelle en agissant seul ou en petit groupe (nano échelle) dans une durée plus ou moins variable en testant par soi-même sa contribution, son projet et/ou sa mobilisation en l'expérimentant, en l'analysant, en la perfectionnant en vue de la transmettre par la suite.

6.2. Action collective en participant activement à des opérations collectives spontanées ou structurées et/ou en créant une dynamique de groupe entre bénévoles, citoyens, amis, associés, dans un cadre local ou ciblé (micro échelle) tout en utilisant, au choix, des relais associatif, politique, médiatique, économique, financier, social, culturel, technique, événementiel...

6.3. Recours à une entité tiers en lui remettant la contribution formalisée et en lui laissant le soin de mettre en place, d'organiser, d'en faire l'information, la promotion et/ou la diffusion par tout moyen jugé utile (collectif citoyen, association, média, édition, entreprise, organisme spécifique...) à un niveau micro et macro échelle.

6.4. Recours à la délégation représentative en utilisant les instances officielles, les élus, la représentation parlementaire ainsi que les institutions en place, les organismes et réseaux, afin de propager l'objet de la contestation, de la contribution ou du projet, dans un objectif de promotion et de développement à grande ou macro échelle. Cette dernière option impliquant toutefois le risque d'une dénaturation de l'esprit et/ou de la formalisation de l'objet initial, voire une appropriation «politique».

Le «Mur des Contributions»

En marge, à côté, parallèlement, au mode d'implication citoyenne choisi, il est également recommandé de **marquer sa présence** sous forme de «brique contributive». Il s'agit là de rendre public sa contribution, contestation, projet ou conseil, en participant concrètement à l'enrichissement du «Mur des Contributions» au sein de son propre territoire de vie. Cette forme de passage à l'acte simplifié consiste à donner la possibilité à chaque citoyen de s'exprimer et de faire valoir ses idées citoyennes de changement évolutionnaire en les **affichant à la vue de tous**.

Il s'agit également de créer un **vaste répertoire du bon sens**, de la créativité, de la réflexion et des attentes citoyennes, afin de nourrir la réflexion de génération en génération, de communauté en communauté, d'époque en époque. Cette option hautement civique peut être utilisée partout et à tout moment, dès lors que l'on dispose d'une pensée pertinente, d'une idée créative, d'une réflexion de bon sens, d'un souhait ou projet réalisable de changement.

Pour commencer, il est nécessaire de disposer d'une autorisation du maire, d'une institution stable ou d'un propriétaire disposant d'un mur, d'une façade de maison, de panneaux d'affichage, de supports verticaux ou horizontaux, afin que ceux-ci soient mis à la disposition de l'usage public. L'objectif consiste à créer et animer un espace mural d'expression collective permettant d'afficher, écrire, peindre, dessiner, taguer avec art, sculpter..., toutes les contributions pertinentes, utiles et de qualité, provenant de l'initiative des citoyens locaux eux-mêmes. Pour des raisons évidentes, l'idéal est de confier l'animation du mur à une entité créative locale et la gestion des contributions à une association sur place.

Dès lors, chaque entité géographique, même la plus petite ou éloignée, peut rivaliser de pertinence dans la nature des contributions citoyennes. Dès qu'un «Mur» existe dans chaque village, quartier, arrondissement, et/ou entité adaptée au public, il suffit d'adresser sa contribution personnelle en respectant quelques règles simples. Le but de cette autodiscipline étant de ne créer aucune pollution visuelle, intellectuelle et/ou militante qui soit parasite, inutile ou démotivante mais, au contraire, de nature à favoriser une incitation à se motiver, à réfléchir, à se questionner et/ou à agir. La démarche locale doit s'appuyer sur le respect de l'ensemble des règles suivantes :

1. Chacun est **égal** dans l'apport de sa «brique» démocratique, quel que soit son statut social, et peut exiger que celle-ci soit visible à condition de respecter les règles d'usage.
2. **Aucun «préférentialisme»** n'est possible du fait de l'identité des citoyens, ce qui suppose de respecter constamment une présentation équitable pour tous.
3. L'objet de la contribution ne doit favoriser **aucune incitation ni influence** directe ou indirecte en faveur d'une entité économique, politique, médiatique, religieuse et/ou idéologique précise, ni favoriser la notoriété d'individu ou de mouvement lambda, ni engendrer à sa lecture la peur du fait du contenu et/ou du statut social de son auteur.
4. Toute contribution exposée de manière publique doit **respecter l'anonymat** (sans nom, pseudonyme, logo, marque), sauf éventuellement les initiales du contributeur, en se voyant attribuer simplement un **N° d'ordre** dans la série des contributions locales. Le N° est affecté au fur et à mesure de la réception des contributions permettant ainsi de retrouver l'auteur et le contenu de sa contribution dans les registres, supports présentés au public et archives.
5. L'écriture sur le «Mur» doit uniquement se présenter sous la forme d'un **résumé de la contribution** ou d'un

texte court de 150 mots maximum dans tous les cas. En cas de visuel logo, peinture, dessin, tag...) celui-ci ne peut prendre plus de 2 fois l'espace moyen d'écriture ou alors se voir déplacé sur un espace spécialement dédié.

6. La contribution complète (conservée par ailleurs) doit être **nominative, datée et signée**, avec ou sans pseudonyme et/ou avatar, et adressée à l'entité locale qui en gère de manière neutre et sécurisée l'archivage et/ou l'accès au public.

7. La **présentation «murale»** du résumé est laissée à l'appréciation de l'entité créative locale, pourvu qu'elle soit lisible et/ou compréhensible par tous. Elle ne doit faire l'objet d'aucune inscription directe par son auteur, sauf autorisation, afin de respecter la charte graphique et visuelle du lieu. L'identité locale des contributions doit pouvoir se manifester dans une **forme originale ou spécifique** donnée au «contenant» (graphisme, typographie, couleurs, matériaux, technologie utilisée...).

8. Le «Mur des Contributions» ne doit mentionner que des **contributions «propres»**, c'est-à-dire après correction orthographique mais aussi, et surtout, en veillant à leur pertinence visuelle et/ou cognitive, selon des critères de fulgurance, qualité littéraire, intellectuelle, positivité, innovation, différence, objectivité, créativité et/ou de courage d'expression dans la rupture, le non conformisme et le non politiquement correct. Ce dernier point étant tout particulièrement à privilégier afin de sortir des habitudes de pensée dominante et du conformisme moral, à condition toutefois d'éviter les lieux communs, les stupidités évidentes, les lamentations, les critiques, les injures, les fantaisies de mauvais goût, les grossièretés, les contestations polémiques ciblées et/ou négatives à l'endroit d'entités ou d'individus identifiables.

9. Tout refus de faire paraître un résumé de contribution doit être obligatoirement justifié à son auteur afin de lui permettre de rectifier le tir, tout en lui donnant autant de **chance de parution** que nécessaire. Le refus de parution sur le «Mur» n'exempte pas l'entité locale d'en conserver le contenu complet et d'en permettre l'accès.

10. Mieux vaut un «Mur» avec peu de contributions de qualité qu'un mur saturé, anarchique ou illisible. Plusieurs «Murs de contributions» peuvent être érigés et utilisés dans un même endroit, ou à des emplacements différents, favorisant alors un parcours citoyen.

A partir de maintenant, Osez !

Il est temps d'oser dire quels sont vos projets d'amélioration, vos attentes, vos contestations systémiques (relatives au système en place), vos désirs d'évolution, vos idées de changement, en vous accordant la légitimité de dire à tout moment : J'ai le droit !

C'est en commençant par formuler des idées simples que l'histoire s'écrit et que le monde se transforme peu à peu mais sûrement. Osez écrire, osez en parler autour de vous, osez débattre de manière constructive, osez proposer, osez vous affirmer, osez demander, osez être créatif(ve), osez être vous-même dans le respect d'autrui et des biens, doit devenir une démarche saine et naturelle pour le citoyen moderne. Cette attitude d'affirmation doit remplacer le silence complice, le retrait craintif, la peur d'être mal jugé(e), d'être considéré(e) comme déviant(e), mais aussi éviter le recours à la ruse malsaine, à l'agressivité nourrie de frustration, de haine ou de jalousie.

Vous avez certainement de bonnes idées en tête !

Utilisez pour cela le **Mémorandum J'ai le droit !** Il vous permet d'amorcer votre réflexion et faire un premier pas dans l'esprit de démocratie de manière responsable, structurée et discernée. L'ensemble des principes fondateurs, ainsi que la méthodologie d'action, sont indiqués dans les 3 Manifestes joints.

Mémorandum J'ai le droit !

1. Sélectionnez votre application évolutionnaire

Contribution - Contestation - Projet - Conseil

2. Quelle est la finalité générale ?

Soustraction positive - Addition positive - Addition négative

3. Quel mode de vote collectif souhaitez-vous ?

Majorité positive - Majorité négative

4. Quelle est votre cible ? (en cas de contestation)

N° de domaine sociétal :
Activité précise :
Lieu :
Service, dépt, entité concernée :
Responsable :
Dysfonctionnement en cause :

5. Quel type de formalisation envisagez-vous ?

Ecrit - Oral/visuel - Technique
Spontané/ponctuel - Structuré/durable

6. Quel mode d'action prévoyez-vous ?

Action individuelle - Recours à une entité tiers
Action collective - Recours à la délégation représentative
Mur des Contributions

7. Résumé de l'application (150 mots max.)

8. Proposition détaillée (à développer par ailleurs)

Fait le :
Nom, prénom, pseudonyme :
Mail et/ou adresse :
Signature :

Manifeste Universel pour la Démocratie Citoyenne

Le XXI^e siècle sera évolutionnaire ou ne sera pas considérant que la qualité du présent comme celle de l'avenir est en réalité entre les mains de chaque citoyen. Elle est plus précisément dans l'**esprit de démocratie** qui doit favoriser une ouverture continue vers le champ des possibles et le changement utile, et non dans le refus ou l'opposition conservatrice bloquant et fermant l'avenir par peur des conséquences, par étroitesse d'esprit et/ou par pesanteur des usages et traditions.

Dans le meilleur des cas de démocratie appliquée nous sommes actuellement à moins de 50% des potentiels sociétaux que toute nation intelligente et éduquée est en droit d'attendre. Les formats sociétaux actuels, issus de l'histoire et fondant aussi bien les démocraties naissantes que les actuelles démocraties de système, entraînent forcément l'humanité vers la voie du chaos, de l'entropie, de l'impasse et des crises à répétition, du fait que certains de leurs fondamentaux et principes de fonctionnement sont devenus obsolètes et autodestructeurs. C'est le cas notamment avec le caractère excessif de la pression et de la répression sécuritaire alors que la dégradation de l'environnement, de la politique, de l'économie et de la finance ne fait qu'accélérer le déclin civilisationnel.

Pour inverser cette marche aveugle de l'humanité vers une finalité négative des conditions humaine, citoyenne et sociétale, il est nécessaire de se fixer une nouvelle feuille de route collective, voire universelle. Plus précisément, il s'agit de mettre en place un vaste programme d'Humanisme sociétal qui soit fondé sur la préservation et le développement du meilleur et l'utile de l'existant sociétal en additionnant, en plus, les 10 grands principes animant l'esprit de démocratie.

10 grands principes d'action évolutionnaire

Le changement évolutionnaire ne peut provenir du hasard, de l'action des «autres», ni de miracles improbables, mais de l'implication de chacun d'entre nous, à son échelle et en fonction de ses moyens, en considération des principes suivants :

1. Le citoyen adulte et mature devient l'élément vital et central de toute nation devant l'ensemble des structures d'Etat, entités collectives, institutions, organisations multiples, personnalités dirigeantes et élus formant le système. Il s'agit là d'une **inversion des pouvoirs** avec l'implication de citoyens adultes et affirmés qui impulsent le mouvement sociétal en ayant la capacité d'intervenir de manière discernée et décisive dans l'ensemble des rouages sociaux. L'Etat, les institutions et les différentes collectivités gèrent le mouvement d'ensemble, ainsi que le patrimoine sociétal, tandis que tous les acteurs mandatés du système (élus, politiques, technocrates, fonctionnaires, agents...) ont l'obligation de se soumettre à la surveillance des citoyens (et non le contraire).
2. Tout citoyen disposant de l'esprit de démocratie est un personnage respectable, au sein de son pays et dans la cité, devant bénéficier d'une **différenciation** légitime selon les cas et les situations (le contraire de l'indifférenciation de masse et de l'égalité dogmatique). Il doit pouvoir profiter d'un maximum d'équité, de légitimité, de respect, d'écoute et de transparence en provenance du régime et du système en place, dès lors que celui-ci agit dans le respect des valeurs de la démocratie.
3. Quiconque produit de la critique, de la manipulation, du pouvoir, de la prédatation, du rapport de force, de la contrainte, des actes répréhensibles, peut et doit être

impliqué dans un processus de **réciprocité** à son encontre. La réciprocité appliquée de manière légale ou légitime doit s'apprécier comme une forme équitable de contre-mesure, ou de contre-pouvoir, destinée à rééquilibrer les situations de rapport de force, de domination de l'homme sur l'homme et/ou de soumission dans un cadre de hiérarchie verticale. Tout citoyen adulte et abouti doit ainsi pouvoir sortir du cadre de la tutelle, de l'autorité et de la hiérarchie imposée en privilégiant, à la place, un recours constant aux règles d'**horizontalité**.

4. Toute loi, réforme, mesure, offre politique et publique, doit être obligatoirement conjuguée au pluriel avec *a minima* 1 ou 2 possibilités alternatives de **choix** ou **d'options**, sous réserve d'application du principe de réciprocité. En démocratie, la liberté de choix devient la pierre angulaire de toutes les autres formes naturelles d'expression et de libertés individuelles. Elle doit s'appliquer à tous les domaines civique, sécuritaire, judiciaire, social, économique, culturel, éducation... en évitant à chaque fois le piège du caractère normatif et/ou unilatéral obligatoire, dès lors que celui-ci viole ou agresse l'intégrité intellectuelle, morale et mentale du citoyen.

5. Tout régime politique, parti en place et naturellement ses représentants n'ont plus aucun monopole de pouvoir, ni rente de situation, ni possibilité de carriérisme dans la représentation des classes médianes. Ils doivent rester soumis, durant la totalité de leurs mandats, à la surveillance de la **majorité silencieuse** (ou majorité négative) qui peut soit les élire, réélire ou désélire à tout moment en cas d'impératifs, d'erreur, faute, manquement aux promesses, manipulation évidente..., selon des règles simples à mettre en place. En cela, la majorité silencieuse prime toujours sur les minorités influentes et autres majorités relatives.

6. Toute action politique doit obligatoirement s'inscrire dans une **programmation décennale**, ou de longue durée, régulièrement actualisée qui soit fondée essentiellement sur des faits objectifs et des actes de nature évolutionnaire (non sur des promesses ou des visions idéologiques). Pour cela, l'axe majeur de conduite des peuples est dans la détermination d'objectifs clairs réalistes et motivés, en sollicitant de la part des mouvements citoyens d'incessantes **applications évolutionnaires**, nouvelles synthèses, combinaisons innovantes de pratiques et d'usages, ainsi que l'apport concret et régulier de **contributions** positives, constructives et qualitatives. L'objectif étant d'améliorer constamment l'existant en vue de consolider le bonheur des peuples (le contraire des habitudes conservatrices, passivité, suivisme). Il s'agit pour cela de satisfaire la croissance régulière des attentes et des besoins humains en valorisant tous les apports produits en nano, micro et macro échelle.

7. Pour éviter les conservatismes rigides, intolérants, craintifs, confortablement installés et/ou habitués instillant la stagnation, la régression, l'infantilisation, la soumission, l'inhibition, la frustration et/ou l'agressivité latente, il est de salubrité publique de procéder régulièrement au **nettoyage** et au **toilettage** des procédures, usages, lois, règles, méthodes, pratiques internes, en toute forme d'organisation privée et publique. Il s'agit là de pratiquer la **contestation positive** en vue d'éliminer les freins, les contraintes et les inégalités jugées inadéquates, humiliantes, obsolètes, inutiles. Pour inspirer le changement évolutionnaire et prendre conscience que d'innombrables possibilités sont accessibles en permanence, il est recommandé d'effectuer régulièrement un «tour du monde des cultures» ainsi qu'un «tour des pratiques nationales», afin de détecter, sans a priori, les **meilleures pratiques** (best practices) sur l'ensemble des sujets et épiphénomènes de société. Les meilleures pratiques

retenues peuvent alors former une alternative ou une option supplémentaire aux pratiques légales ou coutumières déjà existantes.

8. Chaque nation, chaque communauté, chaque institution, chaque organisation, doit mettre en place progressivement, en son sein, une dimension évolutionnaire destinée à prouver tout le respect et l'intérêt qu'elle porte réellement à la condition humaine et citoyenne de ses membres. L'esprit de démocratie n'a pas pour but d'opposer les classes sociales entre elles mais d'harmoniser la vie citoyenne de chacun dans l'évidence d'une grande hétérogénéité volontairement soumise à l'autodiscipline (le contraire de l'homogénéité de façade soumise aux ordres et aux peurs). Il s'agit, pour cela, d'entretenir un **deal démocratique** puissant et mobilisateur, entité par entité et au cas par cas, en évitant le retour masqué de toute forme d'oligarchie, monopole, népotisme, prédatation, appropriation, manipulation, exclusion, diktat et autres pouvoirs discrétionnaires concentrés aux mains de certains.

9. L'esprit de démocratie se compose obligatoirement de nombreuses **valeurs** à vocation d'affirmation, d'humanisme, d'information utile, de fermeté, d'énergie, d'intégrité..., favorisant ainsi le **biodéterminisme** humain sur toute forme de déterminisme sociétal. Les valeurs de référence n'ont pas pour but d'assagir l'homme face au système par le bas du comportement (docilité, soumission, normalisation...) mais de créer, en lui, un véritable esprit de responsabilité capable de favoriser son aboutissement personnel, le meilleur garant qui soit pour la paix, la productivité et l'intelligence relationnelle. Une trentaine de valeurs doivent ainsi former progressivement et naturellement le citoyen abouti, le héros anonyme, par l'association d'usages, apprentissages, savoir-être et comportements fondés principalement sur : *l'affirmation de soi, l'autodiscipline, le courage, le discernement, l'engagement, l'équité, la*

l'legitimité, l'esprit de responsabilité, l'honnêteté intellectuelle, l'intégrité, l'offensivité, la proactivité, la réciprocité, le relationnel positif, la tolérance...

10. Toute réforme, mesure, loi engagée à l'échelle sociétale doit avoir une **finalité évolutionnaire** et non pas seulement un pragmatisme de pure gestion des affaires, de realpolitik ou d'opportunisme économique ou politique. Pour cela, la **vision globale** doit primer sur l'aspect focal notamment dans l'information donnée. Il en est de même pour la capacité **d'opportunisation maximale** face à la rente de situation innée ou acquise. Enfin, tout citoyen pratiquant l'esprit de démocratie doit, avant de juger ou imposer son point de vue, analyser complètement les faits et les événements par le biais du **sourcing causal**, en évitant ainsi de se fier uniquement aux apparences des faits et des conséquences, mère de toutes les grandes erreurs sociétales.

Il est dorénavant temps d'agir... en **coupant le noeud gordien*** d'un monde en déclin devenu complexe, handicapant et sans avenir motivant. Il est temps de mettre en place une néo-culture universelle plus assagie et conforme aux attentes de l'homme, de la femme et du citoyen moderne.

A partir de maintenant chacun devient responsable de demain sachant que la démocratie du XXI^e siècle sera citoyenne ou ne sera pas avec ou sans nous !

* *inextricable*

Manifeste 2

Nouvelles règles de citoyenneté

Ce n'est pas parce qu'un système sociétal ou un régime politique est bien installé dans la gouvernance qu'il est optimum et efficient. Se contenter de l'existant, ou de ce que l'on a en terme de relatif confort, sécurité, ressources à un niveau moyen ou médiocre, en ne cherchant pas à l'améliorer positivement, est fondamentalement contraire à l'esprit de démocratie. La vocation principale de la démocratie citoyenne est dans la quête d'**aboutissement complet** de l'homme et de la femme moderne dans leurs conditions humaine, citoyenne et sociétale. Le but est de favoriser une entente harmonieuse entre les individus associée à des équilibres durables au sein de la collectivité et de l'humanité toute entière. Cela doit être la **finalité positive** de l'humain, aussi bien en tant que Demande provenant des individus que d'Offre proposée par les institutions et les Etats.

Le destin de l'humanité n'est pas dans un jeu à somme nulle et pas davantage dans un fatalisme subi. Il n'est pas non plus dans une survivance chaotique et/ou erratique privée d'objectifs forts et précis à moyen et long termes. Les objectifs formant l'Offre institutionnelle et la Demande citoyenne doivent s'unir, se compléter et non s'opposer. Pour cela, il est nécessaire d'intervenir de manière constante, proactive, synchrone sur **4 espaces majeurs** d'interactions, afin d'éviter de se laisser porter par l'inertie sociétale et les fragiles équilibres du moment. La conduite sociétale qui ne pratique que la gestion des affaires courantes et ne mobilise ses moyens que pour des réglages à court terme, participe à une gouvernance indigne sur le plan historique. S'il n'y avait que 8 leviers pour animer l'esprit de démocratie au sein des peuples, ce serait forcément...

Agir sur l'espace intime des individus...

1. En favorisant d'abord et avant tout le développement de la personnalité, l'affirmation de soi, l'autonomie, le discernement, la réalisation de soi, en veillant à ce que toutes les institutions du système valorisent et qualifient en permanence les individus, leurs actions et les relations au lieu de les culpabiliser, moraliser, infantiliser, inhiber, sanctionner et traiter de manière indifférenciée ou encore les rendre soumis et craintifs.

2. En qualifiant la pédagogie, le transfert de connaissances, l'éducation et l'accès à l'information utile auprès des enfants, des adolescents et des adultes, de façon à rendre le savoir et l'apprentissage concret, motivant, positif et personnalisé respectant chacune des 10 formes d'intelligence. Il s'agit d'éviter la sélection par le haut, l'élitisme, le matriçage moral et le formatage culturel, lorsque ceux-ci sont animés par des mentalités conservatrices ou soumises au politiquement correct du régime ou système en place.

Agir sur l'espace externe collectif...

3. En Toilettant, nettoyant, actualisant, «réciproquant» le fonctionnement de toutes les institutions publiques et privées si cela s'avère nécessaire, y compris en procédant au remplacement de ceux-là mêmes qui ont imposé le dit changement. En veillant à ce que le conservatisme des élites, des influents, des dépositaires du pouvoir et de l'autorité, ne freine inutilement l'évolution naturelle des très nombreux besoins humains. Il s'agit d'éviter de frustrer inutilement la nature vitale et légitime des besoins humains par des règles, modèles, usages, habitudes inadaptés ou obsolètes, au risque d'en réveiller forcément un ou plusieurs autres de polarité contraire ou négative.

4. En créant des conditions économiques équitables et favorables pour tous permettant la stabilité sociale et le bonheur individuel. Il s'agit de revoir les fondamentaux

du partage démocratique en matière de pouvoir et de gouvernance mais aussi concernant les ressources naturelles et financières, l'accès à la consommation, à l'équipement et au confort de vie, l'usage des moyens techniques et technologiques..., en évitant surtout la concentration entre peu de mains et la privation chez tous les autres.

Agir sur l'Etat et la gouvernance...

5. En stoppant le carriérisme dans le monde de la représentation politique, du personnel technocratique, des élus et autres conseillers interagissant sur la vie collective et citoyenne. Il s'agit de réduire, à la source, la durée et les prérogatives des délégations de mandats publics et politiques, afin d'éviter qu'aucune rente de situation ni avantages particuliers ne deviennent un enjeu personnel ou vénal en matière d'action publique locale, territoriale et nationale. Tout doit contribuer, au contraire, à favoriser un large turn-over des élus, ainsi qu'un changement régulier des personnels au sein des postes publics, au besoin par le vote démocratique.

6. En évitant de rendre le pouvoir absolu, discrétionnaire, élitiste, fermé, inaccessible, intouchable, dans un cadre d'isolement relationnel, décisionnel ou statutaire. Il s'agit, au contraire, de favoriser dans le public et le privé la circulation des avis et des positions avec un contrôle régulier des décisions et des résultats d'actions imposés, au nom de l'intérêt général, par la gouvernance. A tout règlement intérieur doit être édictée une déontologie draconienne sur la gouvernance.

Agir sur la condition humaine et citoyenne...

7. En appliquant chacune des 12 règles de la citoyenneté par tout décisionnaire et/ou représentant des institutions dans le cadre d'une stratégie relationnelle ouverte et qualitative. Il s'agit là d'éviter toute forme d'enfermement des droits de la citoyenneté au nom de la sécurité intérieure ou d'une quelconque obligation civique ou

morale. La référence aux règles de la citoyenneté doit, au contraire, favoriser un élargissement du champ des possibles avec un libre accès à l'universalité d'autres usages et pratiques jugés plus efficents.

8. En favorisant l'émergence puis la réalisation d'un maximum d'applications évolutionnaires ou innovantes de la part des citoyens, des groupements de citoyens ou encore des collectivités, en évitant pour leurs promoteurs toute forme de retour «propriétaire» de nature à réduire ou plomber les libertés d'autrui. L'objectif est de créer progressivement un vaste catalogue commun d'idées, d'initiatives, pistes, projets, programmes d'action, participation, possibilités de passage à l'acte, solidarité, partage..., dans lequel chacun peut aller puiser, aux quatre coins du monde, des solutions de démocratie appliquée évitant ainsi toute forme de cloisonnement ethnique, racial, dogmatique et culturel au sens large. Il s'agit là de favoriser une vaste dynamique de contributions à inventer, à accéder puis à expérimenter librement dans le respect des évidences démocratiques.

C'est la mise en place de l'ensemble de ces conditions qui suppose, à la fois, la limitation du rôle du système et de ses représentants, la dynamisation des initiatives citoyennes et le respect permanent de l'intégrité morale, culturelle et physique de chaque individu, que l'esprit de démocratie peut se développer naturellement et conduire à l'édification durable de sociétés hautement démocratiques en faveur des contemporains et des générations à venir.

12 Règles majeures de la citoyenneté au III^e millénaire

Pour remettre de l'ordre dans l'esprit des hommes et favoriser l'esprit de démocratie dans le fonctionnement des institutions, il est nécessaire de se référer aux 12 règles suivantes :

Règle N°1

Tout citoyen doit être traité de manière équitable et différenciée ainsi que respecté dans son intégrité morale, culturelle et physique, par les représentants du système comme par l'ensemble des autres citoyens. Il n'est aucunement acceptable que le citoyen dans ses droits légitimes, quel que soit son origine ou statut social, soit obligé de subir la dominance des institutions de manière docile, infériorisée ou soumise, contre sa volonté et son discernement, sous prétexte de lois et de règles qui ne soient explicitement acceptées et voulues par le plus grand nombre.

Règle N°2

Toute loi, toute règle, toute action, tout comportement, toute attitude, toute expression, toute décision et/ou tout choix qui affecte la règle n°1 doit pouvoir être réciprocisé de manière proportionnée par le citoyen qui les subit et/ou pouvoir bénéficier d'un système d'arbitrage, de choix optionnels, de médiation et/ou de judiciarisation équitable.

Règle N°3

Lorsque l'exercice du pouvoir et/ou l'application de la lettre de la loi produit une dominance jugée injuste et/ou inadaptée sur la collectivité, les citoyens ainsi dominés ou assujettis peuvent se référer légitimement aux règles N°1 et 2 pour compenser et rééquilibrer la situation.

Règle N°4

Dans un cadre collectif et/ou public, l'intérêt objectif en faveur du plus grand nombre de citoyens s'impose toujours devant l'intérêt relatif, partisan ou minoritaire. Face aux décisions des gouvernants et mandataires élus, il est important que la voix et l'avis du citoyen pour ou contre la réforme, la loi, la règle, la procédure, le fonctionnement de l'organisation en place, etc., soient pris en compte dès lors que celui-ci en manifeste le besoin de manière argumentée et/ou par l'intermédiation d'un simple collectif de citoyens. L'objectif étant de ne rien accepter d'absolu, de durable, d'imposé à tous ou discrétionnaire, contre la volonté du plus grand nombre. Il s'agit aussi que la Demande citoyenne au plan local et territorial puisse se faire entendre et décider ou non de la mise en place des décisions provenant du système.

Règle N°5

Lorsque l'intérêt particulier ou minoritaire s'impose (pouvoir, influence, domination, appropriation économique, avantages ciblés...) la règle N°4 se met en place obligeant à parvenir à un compromis, rééquilibrage et/ou un partage équitable des pouvoirs, des moyens et/ou des ressources en cause. Dès lors, tout pouvoir minoritaire se voit opposer directement une force contraire (majorité négative) au sens de la règle N°11.

Règle N°6

Les devoirs autant que les libertés individuelles n'ont de sens que par la réciprocité d'égale importance qui les accompagne mais aussi par la présence d'options alternatives permettant d'en choisir la ou les modalités d'application. Ainsi en chaque domaine et sujet de société, le citoyen doit pouvoir disposer d'un minimum de 2 choix (simple alternative) ou de plusieurs choix évitant ainsi le caractère unique et/ou unilatéral. Par exemple, tout citoyen doit pouvoir disposer d'une alternative légale ou légitime en matière de nationalité, de décision à portée politique ou civique, de choix de nature sociale ou

économique, d'option judiciaire ou encore d'orientation de vie, lorsque cela affecte directement son existence privée, sociale et/ou professionnelle. Le respect de la décision entre deux ou plusieurs options est fondamentalement indissociable de l'esprit de démocratie.

Règle N°7

En application de la règle N°6 tous les devoirs, règlements, procédures, usages, lois, traditions, usages, pratiques, obligations contractuelles ou non, qui contraignent à l'unicité de choix doivent intégrer obligatoirement une juste et normale réciprocité, ainsi qu'une possibilité de choix alternatif.

Règle N° 8

L'application de l'esprit de démocratie repose obligatoirement sur un certain nombre de valeurs à polarité positive, utiles et/ou constructives, qui doivent former le socle qualitatif des rapports humains. Ces valeurs doivent servir de référence permanente dans l'usage de la réciprocité, de la décision et de l'action menée dans tout cadre public, socioéconomique et/ou collectif. Toute déviance par rapport à ces valeurs induit un retour en arrière qui ne peut être favorable au développement intime des individus, ni à l'entretien de relations qualitatives au sein de la collectivité. Aussi la non application de ces valeurs justifie le recours à la règle N°2 considérant que seule la qualité relationnelle et comportementale garantit des relations solides, pérennes, sereines et équilibrées entre les individus.

Règle N°9

Lorsque ces valeurs ne sont pas appliquées ou mal appliquées au sein du système, dans les institutions ou dans la gouvernance de toute organisation, il est alors nécessaire de mettre en place les règles N°2 et suivantes en vue de toiletter, nettoyer, actualiser, voire déconstruire les pratiques, les usages ou fonctionnements incriminés au sein des entités concernées.

Règle N°10

Il existe deux grandes façons de savoir ce que veut une majorité de citoyens à tous les échelons territoriaux :

1. Par le biais légal de la **majorité positive** impliquant une prise de position favorable pour l'objet, le projet ou le vote en cours. Elle suppose le plus souvent une majorité issue uniquement du nombre de votants (et non d'inscrits) dans un résultat final absolu, relatif, qualifié...
2. La seconde méthode suppose l'existence légitime d'une **majorité négative** (prenant appui sur la totalité des inscrits) non représentée ou silencieuse souhaitant le refus de l'objet, du projet ou du vote en cours par un vote négatif (Non + abstention + vote blanc). Dans l'esprit de démocratie, la majorité négative est de nature de la légitimité face à la légalité de la majorité positive. Elle contribue à faire en sorte que la masse des citoyens anonymes, réfractaires, indifférents et/ou non motivés, soit jugée objectivement plus représentative que la masse des citoyens mobilisés qui impose ses vues de manière légale mais aussi souvent de façon minoritaire par rapport à la somme globale des inscrits et des électeurs. Le recours à la majorité négative est conseillé notamment pour toutes les actions de changement (toilettage, nettoyage, déconstruction/reconstruction de l'existant) et/ou formant l'«objet» du débat sur des ciblages précis : lois, décrets, règles, méthodes, procédures de fonctionnement, réformes publiques, maintien ou non des hommes en cours de mandat et/ou des organisations en place, selon les résultats obtenus.

Règle N°11

Le recours à l'usage de la majorité négative (ou majorité silencieuse) suppose l'exercice des étapes suivantes :

1. Libre mise en place par tout collectif de citoyens d'une contestation ou d'une remise en question de «l'objet» du débat à partir d'une présentation d'éléments argumentés, nouveaux et/ou justifiés.

2. Round démocratique (vote sur présentation d'une candidature, d'un projet de changement, de nettoyage, toilettage...) selon les règles habituelles de vote.
3. Acceptation et mise en place du changement prévu dès que le rapport indique, à l'occasion du round en cours, que la majorité négative est inférieure (<) à la majorité positive.
4. En cas de majorité négative supérieure (>) à la majorité positive, il est nécessaire d'engager un nouveau round dont la proposition est forcément amendée. Durant chaque round, la remise en cause de l'«objet» du débat n'induit nullement sa réalisation tant que la majorité négative est supérieure à la majorité positive. L'existant est conservé aussi longtemps que durent les différents rounds et/ou en cas d'arrêt total du processus.
5. Clôture de la série de rounds au bout de x rounds définis à l'avance de manière collégiale, sans jamais être inférieur à un minimum de 3 rounds.

Exemple d'usage de la majorité négative

Objet du Round 1 : Maintien de l'existant XY en l'état :

Pour = 40% de votants

Contre + vote blanc + abstentionnistes = 60%

Il en ressort un rapport négatif : Contre > Pour

Cela implique la mise en place d'une contestation possible (Z)

Objet du Round 2 : Proposition de réforme Z

Pour = 45%

Contre + vote blanc + abstentionnistes = 55%

Il en ressort un rapport négatif : Contre > Pour

Cela implique une obligation d'amendement du projet (Z1)

Objet du Round 3 : Amendement du projet Z1

Pour = 52%

Contre + vote blanc + abstentionnistes = 48%

Il en ressort un rapport positif : Contre < Pour

Le projet Z1 est adopté à la majorité absolue

Règle N°12

Le recours à l'Humanisme sociétal nécessite que l'ensemble des règles citoyennes, ainsi que les fondamentaux et principes sous-jacents, soient correctement appliqués et pratiqués de bonne manière. Cela suppose d'accepter, par avance, l'idée fondamentale que le fait démocratique ne se limite pas seulement à la considération de la simple relation causale apparente de type **cause = conséquence** (ex. : régime politique = système plus libertaire). Le confort d'esprit, la facilité d'application et la simplicité du jugement qui en résultent doivent faire place aux 5 étapes du sourcing causal (source, cause, conséquence, effets induits, finalité) notamment dans le cadre des grands enjeux judiciaires, politiques, économiques, technologiques et sociaux. Le raisonnement à vocation purement démocratique doit intégrer plusieurs niveaux considérant, par exemple en politique, que :

- . La **source de la cause** (qui dirige, sous quelle idéologie ou méthode ?) doit toujours primer sur la cause apparente du fait (parti dominant, programme, discours, ordre sécuritaire facial) ;
- . Les **effets induits** (qualité réelle de vie, niveau de vie, libertés effectives, contraintes diverses) doivent primer sur la conséquence apparente (niveau des salaires, constat de la sécurité publique, assistances sociales) ;
- . La **cause de l'action** (fiscalité, lois, règles, réformes) doit s'apprécier d'abord et avant tout en terme de finalité utile ou non, positive ou négative (devoirs, obligations, procédures, mal-être, asservissement, bonheur...).

En résumé, l'esprit de démocratie est intimement lié au rapport de fond **source/finalité** (qualité des valeurs animant le comportement rapportée à l'efficience des objectifs à atteindre) en complément du rapport facial et/ou formel cause/conséquence (faits lambda/réalité observable). A partir de là, on rentre dans un univers de réflexion et de décision bien plus riche d'analyse et de complexité.

Manifeste 3

Mode d'emploi du pouvoir citoyen

Chacun doit pouvoir participer à l'augmentation du taux de démocratie perçu dans son milieu social ou professionnel. Quel que soit ce taux, celui-ci mérite d'être positivement augmenté sachant que tout niveau intermédiaire traduit forcément une insuffisance par rapport au potentiel accessible et/ou tire vers le bas les conditions humaine, citoyenne et sociétale, plutôt que vers le haut. Dès lors, pourquoi se contenter du niveau 50 de démocratie alors qu'on peut atteindre 75% avec de la détermination individuelle et collective !

Echelle de démocratie : Il existe 5 grands niveaux de démocratie dans les systèmes en place :

Niveau 0 : Anti Démocratie = -x à 0%

Niveau I : Démocratie émergente = 1 à 25%

Niveau II : Démocratie de système = 26 à 50%

Niveau III : Démocratie citoyenne = 51 à 75%

Niveau IV : Démocratie avancée = 76 à 100%

A toute époque, au sein de tout régime politique, il est recommandé d'envisager une **accélération démocratique** afin d'éviter de prendre du retard pour les générations de contemporains et/ou perdre du temps inutilement au détriment des générations à venir. Alors que l'égoïsme individuel et sociétal est généralement empreint de conservatisme et de non volonté de rupture face au changement, la générosité sociétale impose, au contraire, de prendre courageusement le «taureau par les cornes» en osant le changement et ses effets induits. La méthodologie d'action suppose la mise en place de plusieurs temps forts. Ces phases de progrès dans le changement doivent être majoritairement souhaitées par une majorité positive de citoyens et/ou une **majorité silencieuse** (majorité négative) mobilisée par le biais de

pétitions, mots d'ordre, référendum classique ou vote électronique, e-Tribune... C'est à ce moment précis qu'il convient de faire face au problème chronique des minorités conservatrices, souvent bien organisées, chez lesquelles la perspective de changement ou d'innovation produit, au départ, plus de contestation et d'opposition que de tolérance et de participation enthousiaste. C'est un grand classique de réaction mentale et psychologique de rejet au sein d'une partie des acteurs sociaux. Un refus souvent animé par un fort besoin de continuité, la non envie de sortir du confort des habitudes, la peur de perdre des avantages et/ou des repères connus, ou encore pour certains d'entre eux de se trouver face à une difficulté d'adaptation ou de passage à l'acte. Ce risque momentané de perte de perspective bien compréhensible doit faire l'objet de plusieurs phases de traitement :

Dans un premier temps, l'ouverture du chantier évolutionnaire doit se fixer une **finalité générale, un sens directeur**, qui soit clair et bien compris de tous. Il s'agit là, à la fois, de faire parler et d'écouter la contestation mais aussi de bien éclairer la conscience d'une majorité de citoyens par l'information, le débat argumenté, la formation et/ou l'implication directe, afin de faire émerger puis stabiliser une motivation suffisante. Cela suppose, d'entrée de jeu, de fixer un cap d'action, une conduite des enjeux, un mode général de décision, relevant majoritairement de l'une des **3 options** applicables à la dynamique du changement :

1. La «soustraction positive» qui consiste à imposer au système et à ses institutions une cure de jouvence, d'élagage, de coupe salutaire, de mise à niveau démocratique dans tous les domaines concernés par le changement. Il s'agit principalement de mettre en place une dynamique intelligente de toilettage, nettoyage, actualisation, voire déconstruction des pratiques, usages, méthodes jugées inutiles, inhibantes, négatives, non respectueuses des droits et libertés du citoyen moderne.

2. L'addition négative qui vise à ajouter de nouvelles réformes limitatives, à normer, contrôler, surveiller, taxer, contraindre davantage avec de nouvelles règles ou obligations... Cette démarche courante dans toute situation de *statu quo* sociétal freine davantage le changement qu'elle ne le favorise vraiment.

3. L'addition positive qui repose sur des actions, des mesures, des décisions et/ou des innovations utiles, dans un cadre d'applications évolutionnaires. C'est l'option la plus décisive du changement qui doit se nourrir de projets concrets, justes, motivants et à haute valeur ajoutée citoyenne. Elle traduit pleinement l'esprit de démocratie, l'audace et le courage du passage à l'acte.

Le second temps qui intervient, en marge de la gestion courante des affaires de l'Etat ou des institutions en cause, est destiné à définir de manière explicite plusieurs **grands objectifs majeurs** de changement. Il s'agit là d'être particulièrement concret et ciblé dans les actions et les opérations à mener en présentant un programme cohérent, daté et/ou chiffré, sur la base de contributions pratiques, propositions positives, projets constructifs. Sous l'angle sociétal, le champ d'action doit concerner partie ou totalité des **35 domaines majeurs de société** et s'appliquer, au choix, à l'échelle du territoire national, à l'échelle territoriale, à l'échelle micro locale et/ou à l'échelle de telle structure, sans aucun interdit ni tabou dans la décision d'agir ou d'intervenir.

Dans un troisième temps, il s'agit de mettre en place une **conscription «tournante» de citoyens** aux qualités de leadership, management et/ou dispositions mentales, relationnelles et compétentielles assurées, faisant acte volontaire de candidature. Après une délégation officielle, élective et/ou une formation préalable, ces acteurs mandatés du changement doivent s'impliquer, **à côté** des organes classiques de direction et non en vue de les remplacer. Au nom de la majorité de

citoyens concernés, ils doivent conseiller la gouvernance en place, superviser l'esprit d'engagement dans l'exécution, assurer le suivi critique mais aussi pratiquer l'observation, la préconisation d'avis et de solutions, afin de favoriser l'émergence du plus grand nombre d'avancées positives, équitables et respectueuses du citoyen. Il s'agit aussi d'informer régulièrement et complètement, de motiver de manière différenciée, ainsi que de valoriser l'ensemble des citoyens impliqués. Cette prise en main parallèle du pouvoir implique chez ces principaux acteurs une forte responsabilité morale et décisionnelle, afin de ne pas décevoir ou faire dégénérer la situation aux dépens de l'attente des citoyens concernés.

Dans un quatrième temps, il s'agit de réaliser partout où se présente une Demande et/ou une Offre de changement issue de la volonté, de l'intelligence individuelle et/ou collective, la **planification de missions citoyennes** et/ou d'applications évolutionnaires ciblées, dès lors que celles-ci sont préalablement datées, budgétées et/ou de nature concrète. Chaque citoyen volontaire peut être ainsi concerné à son échelon dans le cadre d'une mission précise toujours limitée dans le temps. Il s'agit ici d'entrer dans la phase d'engagement, de passage à l'acte, de mise en place opérationnelle. Cette phase oblige également d'**éviter les retours en arrière** ainsi que les déviations naturelles, tactiques ou stratégiques portées par l'habitude, la pression extérieure, l'esprit conservateur, les ambitions et/ou les peurs irraisonnées des uns et des autres.

Dans un cinquième temps, toutes les missions sont accomplies de **manière autonome et autogérée sur place** à partir d'initiatives locales et/ou par un collectif de citoyens engagés. Le contrôle constant des moyens, méthodes et résultats provenant de ces missions ne vient plus du haut d'un organe dirigeant quelconque mais

horizontalement par l'implication critique des autres citoyens eux-mêmes. La dynamique de mise en place des applications évolutionnaires n'est pas seulement d'atteindre des résultats de bonne fin, mais aussi **d'engranger un mouvement qualitatif permanent** en vue de qualifier toujours davantage, dans le plus petit détail jugé objectivement utile, l'action menée.

Dans toutes ces phases de changement, les implications, mobilisations et missions citoyennes, doivent être à polarité positive et non agressive en s'appliquant à rester fermes dans la détermination et constructives dans l'esprit. Afin d'éviter la rente de situation et les habitudes qui abaissent le niveau de pertinence et/ou de vigilance, aucun titre, pouvoir et rôle ainsi délégué ne peut excéder 1 ou 2 ans. Par principe d'intégrité, aucune des missions et interventions ne doit être rémunérée ou assortie d'avantages supérieurs au double du smic national ou du revenu médian national. Il s'agit là, avant tout, de mettre en place des contributions actives de nature bénévole et/ou solidaire dans l'esprit de démocratie, c'est-à-dire de manière purement citoyenne à la fois ciblée, désintéressée et intègre.

Dans ces conditions, le pouvoir citoyen ciblé et dépersonnalisé peut se révéler d'une extrême efficacité en complément des actions de masse organisées, gérées et dirigées par la gouvernance locale ou nationale.

Avertissements

Afin de ne pas transformer l'évolution sociétale en révolution politique radicalisée, fasciste ou réactionnaire, l'avancée collective dans l'esprit de démocratie ne doit aucunement intégrer le règlement de compte individuel, communautariste ou ethnique. Afin d'éviter que certaines pulsions (colère, haine, vengeance) ne deviennent un mot d'ordre politique, il est nécessaire de se comporter dans la plus grande qualité relationnelle et **esprit positif** en appliquant, si nécessaire, le principe de réciprocité dans le respect des règles de la citoyenneté. Rappelons que la démarche évolutionnaire est une recherche déterminée, endurante et volontariste de finalité positive en faveur de l'aboutissement maximal de l'homme et de la femme moderne. Elle s'inscrit forcément sur une grande période dynamique, agile, réactive, proactive, impliquant plusieurs générations.

Malgré cela, il est évident que l'intervention citoyenne au coeur des rouages plus ou moins traditionnels et historiques du système suppose, au début de chaque intervention, de déranger et **déstabiliser l'ordre établi** en retardant l'accomplissement des projets en place, en remettant en question les fonctionnements courants, voire en privant ou interférant sur les prérogatives des notables et autorités en place. Tous les rejets, raisonnements intellectuels, reproches, critiques, invocations émanant des acteurs et responsables des structures en place ainsi concernés sont donc normaux et légitimes au départ. Il n'en demeure pas moins, après que chacun ait eu le temps de se déterminer sereinement, que la participation ou non à l'enjeu démocratique commun devient la **ligne de partage** objective entre ceux qui le refusent et ceux qui y participent activement ou passivement. La bonne volonté (laisser les choses se dérouler normalement), la contribution personnelle, l'idée d'amélioration, le courage

à agir, le bénévolat ponctuel, sont autant de signaux forts indiquant le **patriotisme citoyen**. En face, l'opposition minoritaire intolérante ou rigide, sauf cas de nature psychiatrique ou maladive, doit être considérée comme portant soutien au système initial dans un cadre de collaboration plus ou moins visible. Les règles citoyennes doivent alors s'appliquer dans un pur esprit de démocratie, sans plus. Toute combinaison raisonnable entre une défense conformiste et/ou conservatrice ciblée de certains acquis et usages et, parallèlement, un intérêt réel pour certaines applications évolutionnaires jouent toujours en faveur des individus concernés.

De la même manière, tout constat de désordre apparent, tout toilettage, nettoyage, déconstruction provenant de l'intervention citoyenne doit être obligatoirement compensé par une initiative de plus grande valeur ajoutée et/ou par un programme d'actions positives et constructives connu de tous. Si l'implication de l'ensemble des citoyens n'est pas nécessaire au même moment, il est recommandé d'envisager un *turnover* permanent parmi les actifs et les personnes volontaires, en leur proposant des missions courtes, tournantes et valorisantes, aussi bien au sein des pouvoirs publics, des grandes organisations et institutions, mais aussi au sein du secteur privé ou encore de leur propre établissement. Sachant que **nul ne doit être intouchable** et/ou protégé par son statut, les abus de pouvoir, de comportement, de priviléges chez les citoyens mandatés, doivent être dénoncés rapidement par tout autre citoyen afin d'éviter que l'on ne bascule inutilement d'un type de rapport de force ou de contrainte à un autre. Aucune forme d'idéologie, dogmatisme, despotisme, ne doit s'imposer par le fait du pouvoir citoyen. C'est toujours l'information vraie et utile communiquée au plus grand nombre qui doit faire office de régulateur des comportements. L'objectif visé est de favoriser, peu à peu, l'ouverture d'esprit et le plus grand discernement à la place du mensonge, de la peur ou de la manipulation !

Sommaire

Préalable	4
Pour une évolution des conditions humaine, citoyenne et sociétale	
L'Humanisme sociétal	6
Des objectifs évolutionnaires	9
J'ai le droit	12
Les 7 étapes du changement évolutionnaire	16
Le «Mur des Contributions»	21
Mémorandum J'ai le droit !	25
Manifeste universel pour la démocratie citoyenne	26
10 grands principes d'action évolutionnaire	27
Manifeste 2 - Les nouvelles règles de citoyenneté	32
12 règles majeures de la citoyenneté au III ^e millénaire	36
Manifeste 3 - Mode d'emploi du pouvoir citoyen	42
Avertissements	47

La collection **Démocratie & Sociétal**
comprend des ouvrages destinés à favoriser
la réflexion humaniste, citoyenne et sociétale

. Franchir les Murs de Verre

Opus 1 - Comment le système détourne l'esprit de démocratie
Opus 2 - Evoluer vers la démocratie citoyenne
Opus 3 - Dompter l'économie en faveur des classes médianes
Opus 4 - Un monde de solutions

. La réalité autrement

Chroniques éditoriales de 1991 à 2012

. Grand Abécédaire Sociétal

A à M

. Mals de Poésie

Si vous disposez de textes, réflexions, contributions,
contenus rédactionnels dont vous êtes l'auteur(e),
vous pouvez les adresser à l'éditeur pour avis et/ou diffusion.

M3 Editions Numériques
SAS au capital de 30 000€
Route de Combovin
26120 Chabeuil - France
www.men3.fr
Courriel : contact@men3.fr
ISBN : 978-2905151-60-5

Parution - Février 2013

J'ai le droit !

Dans toute société démocratique moderne et éclairée qui prétend défendre les Droits de l'Homme chacun doit avoir le droit de... penser par soi-même, agir par soi-même mais aussi :

- . Dire et entendre la vérité
- . S'exprimer par tout moyen jugé utile ou opportun
- . Vivre sa vie comme il l'entend
- . Choisir et décider en fonction de sa propre volonté
- . Se comporter librement dans le respect de certaines valeurs
- . Réagir légitimement dans un cadre de discernement
- . Contribuer au progrès général, à la solidarité, aux enjeux nationaux et universels

Monthome est un citoyen actif de la société civile (journaliste, éditeur, professeur, consultant) à l'esprit foncièrement indépendant. C'est un penseur sociétal préférant l'ombre à la lumière tout en sachant associer utilement l'action à la réflexion, le partage du savoir à l'innovation. Il est l'auteur des 4 opus de Franchir les Murs de Verre, du Grand Abécédaire Sociétal ou encore des Lois et Carrés Monthomiens. Autant d'ouvrages qui abordent l'Humanisme sociétal et la Nouvelle Pensée Moderne nécessaires au XXI^e siècle.

Éditions Men3
www.men3.fr

ISBN 978-2-905151-60-5



9 782905 151605

3,80 €

Graphisme : www.jpm-moderne.fr